

**DECISION N° 20231107\_P\_118  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Cycle de l'eau**

**Objet : Signature d'un avenant technique au marché de Maîtrise d'œuvre pour la renaturation et la restauration de la continuité écologique du cours d'eau le Sambalou et le projet touristique de mise en valeur des abords du cours d'eau sur la commune de Saint-Just-malmont**

**Le Président,**

**N° 20231107\_P\_118**

**Décide**

De signer un avenant technique avec :

**OBJET**

**SOCIETE EODD INGENIEURS CONSEILS  
ZA du Parc  
Secteur Gampille  
42 490 FRAISSES**

Le Bureau d'étude CESAME change de dénomination et devient la société EODD Ingénieurs Conseils. L'adresse postale reste la même et l'ensemble des pièces du marché ont été modifiées afin de faire apparaître comme cotraitant et membre du groupement la société EODD Ingénieurs Conseils.

Cet avenant technique n'a aucune incidence financière sur le montant initial du marché.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 07 Novembre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

**AR Prefecture**

043-244301131-20231107-20231107\_P\_118-AU  
Reçu le 16/11/2023